AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-9-4-74 254345

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34076 MONTPELLIER-CEDEX
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
30 francs

nouvelle série N° 10

PUCERONS

Des colonies sont en cours d'établissement sur cerisiers, pêchers, pommiers, pruniers. Le plus souvent seuls quelques arbres d'une plantation, voire seulement quelques rameaux, sont porteurs d'insectes. C'est pourquoi il est souvent possible de ne traiter que les zones infestées, ce qui permet aux insectes auxiliaires de se développer.
Choisir un produit aphicide agissant à basse température.

ACARIENS

Comme pour les pucerons, il est souhaitable de ne réaliser que des traitements localisés.

CHENILLES ARPENTEUSES

Les cheimatobies et hibernies peuvent provoquer des dégâts calamiteux aux cultures d'abricotiers et de cerisiers qui n'ont pas fait l'objet soit de la pose de bandes gluées à l'automne, soit de traitements d'hiver.
Surveiller les extrêmités des rameaux où les pontes sont généralement déposées.

Eventuellement utiliser l'Azinphos (40 g/hl), Méthidathion (30 g/hl), Parathion éthyl (25 g/hl) Parathion méthyl (30 g/hl), Phosalone (60 g/hl), Trichlorfon (100 g/hl), le bacillus thuringiensis (150 g d'une spécialité de 6000 Va A K)

SCOLYTES

Le relèvement de la température conditionne l'activité des scolytes (et des xylébores). Dans les plantations où ces insectes ont été précédemment observés, on aura intérêt à prévenir les attaques par la pulvérisation d'une bouille au Lindane (25 g/hl de M.A.) ou bien lors de la sortie des insectes (qui se produira quand la température maximale dépassera 18°C pendant 3 ou 4 jours consécutifs), pulvériser soit du Parathion (50 g/hl de M.A.) soit de l'Oléoparathion (30 g/hl de M.A.).

TRAITEMENTS ANTICRYPTOGAMIQUES

Nos prescriptions précédentes concernant le Monilia, les Oïdium, les Tavelures, la Pourriture grise restent impératives.
Etendre aux cerisiers la protection contre le Monilia.
Quant aux risques concernant la tavelure du pommier, ils existent maintenant dans les plantations de toute la circonscription eu égard au départ de la végétation dans les cultures de pré-vergers d'altitude.

DELAI D'EMPLOI DES PESTICIDES (Rectificatif)

A la page 4 du bulletin N° 7, apporter une rectification pour l'hydroxyde de tricyclohexylétain : pour cet acaricide spécifique, le délai d'emploi est de 7 jours et non de 30.

L'Inspecteur
P. BERVILLE

Les Ingénieurs
CHRESTIAN - TROUILLON

Tirage du 4 Avril - 2100 exemplaires - Le bulletin N° 9 ne concernait que certaines régions des départements de l'Aude et du Gard.

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

P96

Service de la Protection
des Végétaux

LE TRAITEMENT DES MALADIES DES PARTIES AERIENNES DES CEREALES

*

Depuis deux ans on trouve, dans le commerce, des produits autorisés pour lutter contre les maladies des parties aériennes des céréales, la plupart du temps, ces fongicides contiennent deux matières actives, conférant ainsi à ces spécialités un champ d'action plus étendu. Dans les situations compromises par les attaques parasitaires, l'effet est net et l'on évite des pertes de récolte, pour autant que les applications soient faites en temps voulu.

Toutefois, contrairement à ce que certains affirment, le nombre de cas d'interventions économiquement rentables, lorsque l'on fait deux applications de fongicides, n'est que de 3 sur dix (statistiques P.V. et I.T.C.F. sur plus de 350 essais).

C'est dire que la généralisation de ces traitements, quel que soit l'état sanitaire de la céréale, est à déconseiller absolument.

En dehors du fait que l'agriculteur sera le plus souvent perdant, nous pensons qu'une telle pratique, dont on ne connaît pas les répercussions, sur la faune et la flore environnantes, risque de faire apparaître, à brève échéance, de nouvelles maladies jusqu'ici ignorées ou des races de champignons résistantes aux fongicides actuels.

Alors, les quelques quintaux péniblement gagnés grâce aux traitements paraîtront bien dérisoires.

Un agriculteur désireux d'obtenir de bons résultats économiques a donc plus intérêt à soigner sa préparation de sol, sa fumure, son semis, à veiller à la bonne qualité de ses semences qu'il traitera avec une spécialité efficace, que de recourir aux fongicides en application sur les parties aériennes.

D'ailleurs, il faut bien se dire que ces produits n'augmentent pas le rendement. Dans les meilleurs cas, ils se contentent simplement d'en éviter la trop forte diminution.

Il s'agit donc de mesures de sauvegarde en cas de danger grave et non de technique agricole positive, capable d'amener, de façon quasi systématique, un supplément de récolte.

N ote : L'évaluation des risques encourus par une culture étant difficile à faire par des personnes non averties, un système simple de repères pouvant guider l'agriculteur dans sa prise de décision sera prochainement publié. Il ne s'agira pas d'avertissements agricoles, les caractéristiques mêmes de la culture (hétérogénéité du matériel végétal, diversité des précédents, des dates de semis, des fumures ou des préparations de sol) ne le permettant pas. Toute tentative à cet égard, même au niveau d'une petite région, semble prématurée.

A. CRESPY
Ingénieur chargé de l'expérimentation

Un tableau récapitulatif des fongicides utilisables sera prochainement publié.